

Châteauguay



AVIS PUBLIC ERRATUM

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENTS P1-Z-3001-125-24 ET P1-Z-3001-127-24

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés par les premiers projets de règlement P1-Z 3001-125-24 et P1-Z 3001-127-24 qu'à la suite de l'avis public publié le 24 avril 2024, une correction est apportée afin d'y retirer le premier projet de règlement P1-Z-3001-125-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre les usages « 5450 – vente au détail de produits laitiers » et « 6539 autres centres de services sociaux » dans la zone P-800, dans le secteur de l'île Saint-Bernard étant donné que celui-ci sera abrogé.

L'assemblée publique prévue le 8 mai 2024 à 19 h, à la salle La Noue au Centre culturel situé au 15, boulevard Maple, à Châteauguay concernant le premier projet de règlement P1-Z 3001-127-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant les usages additionnels au groupe d'usages « Habitation (H1) » a toujours lieu, mais ne traitera finalement que de ce projet de règlement et non pas également du P1-Z-3001-125-24.

Donné à Châteauguay, ce 25 avril 2024.

La greffière adjointe,

Me Rebecca Monaco, avocate



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC ERRATUM
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
LES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENTS
P1 Z 3001-125-24 ET P1 Z 3001-127-24**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 25 avril 2024, le présent avis public erratum de la tenue d'une assemblée publique pour les premiers projets de règlements P1-Z-3001-125-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre les usages « 5450 – vente au détail de produits laitiers » et « 6539 autres centres de services sociaux » dans la zone P-800, dans le secteur de l'île Saint-Bernard et P1-Z 3001-127-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant les usages additionnels au groupe d'usages « Habitation (H1) », à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 25 avril 2024, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 25 avril 2024.

La greffière adjointe,

Me Rebecca Monaco, avocate